

Master mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

Objectifs

L'augmentation de la durée de la vie contribue à faire du vieillissement un phénomène remarquable dans le monde entier. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé : «pour la première fois dans l'histoire, la plupart des gens ont une espérance de vie supérieure à 60 ans. D'ici à 2050, on s'attend à ce que la population mondiale âgée de 60 ans et plus atteigne 2 milliards de personnes, contre 900 millions en 2015». Le vieillissement peut se transformer en véritable problème de santé publique lorsqu'il est associé à l'apparition de pathologies somatiques (déficits sensoriels), intellectuelles (démences) ou psychiques (dépression), lors de l'apparition de difficultés adaptatives liées au contexte social (changement de logement, entrée en institution, etc.) ou à certains événements de vie (veuvage, passage à la retraite, etc.). La prise en charge des personnes âgées par des professionnels compétents, reconnus et plus nombreux est aujourd'hui une évidence sociale et politique.

Ce master vise à fournir aux étudiants des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques approfondies, suffisamment larges, dans le champ du vieillissement normal et pathologique, concernant la personne âgée tout autant que l'environnement dans lequel elle évolue (entourage familial, professionnel, institutionnel).

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

Public cible

Formation initiale : la formation se déroule sur 4 semestres et s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie. Une sélection (sur dossier et entretien) à l'entrée en première année du Master (M1) est faite par un jury d'universitaires et de professionnels. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

Formation continue : reprise d'études et accès par validation des acquis possible sous réserve de l'avis des jurys compétents.

Compétences acquises

Acquis théoriques et cliniques solides dans les domaines du vieillissement avec capacités à les mettre en œuvre auprès de la personne âgée (évaluation, soutien, conseil, accompagnement, prise en charge, prévention), des équipes et des institutions (information, régulation, formation) en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques de l'activité du psychologue; travail en équipe pluridisciplinaire ; capacités de synthèse et de communication ; conduite des travaux de recherche (maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitative et d'analyse des données).

Conditions d'accès

Sélection à partir du Master 1 sur dossier de candidature et entretien

Infos pratiques

Faculté des Lettres et Sciences Humaines à Brest

Formation accessible en : formation initiale

Contacts

Responsable pédagogique

Caroline AUFRAY

Programme

Parcours Psychologie du vieillissement :
approche intégrative

Parcours Psychologie du développement de
l'enfant : pratiques cliniques et réhabilitation

Dernière mise à jour le 11 septembre 2024